

TAXE D'APPRENTISSAGE 2017

Comment nous soutenir ?

1 Choisissez votre organisme collecteur. C'est un organisme paritaire collecteur agréé (OPCA) qui effectue le versement, comme les exemples ci-après ou tout autre organisme collecteur.

Organisme habilité au niveau national
AGEFOS PME/ AGIRES Développement
 Centre de traitement BP7
 78184 Saint-Quentin-en-Yvelines Cedex
 Tel : 01 30 23 22 95

Organisme habilité en Ile de France
CCI Paris Île-de-France
 Centre de traitement BP 84
 78185 Saint-Quentin-en-Yvelines Cedex
www.cci-paris-idf.fr – Tel : 01 55 65 68 50

2 Affectez votre taxe d'apprentissage. Afin de maximiser votre contribution à HEC Paris, vous pouvez répartir votre Hors Quota de la façon suivante :

- **35%** pour nos programmes **HEC Paris Grande Ecole**, habilités en catégorie B.
- **26%** pour nos programmes **d'Égalité des chances**, habilités par dérogation, pouvant être entièrement prélevés sur la catégorie A. *NB : il est impératif d'indiquer le nom des programmes sur le bordereau de versement pour que votre taxe soit versée. Concernant nos programmes sur l'égalité des chances, il est nécessaire de préciser qu'il s'agit de programmes sur "liste dérogatoire".*

3 Facilitez la traçabilité. HEC Paris vous remercie individuellement et valide auprès des organismes collecteurs les sommes affectées. Pour faciliter le suivi des versements et la validation de nos budgets prévisionnels, nous vous invitons à nous renvoyer le formulaire de promesse de versement à la Direction Carrières & Partenariats Entreprises, de préférence par email à **sadoun@hec.fr** ou au **1, rue de la Libération, 78351 Jouy-en-Josas Cedex.**

La lisibilité permettant un meilleur fléchage, nous vous remercions de bien vouloir compléter ce bordereau en mentionnant les éléments ci-dessous :

N° UAI	Programme	Catégorie	% alloué
0783054W	HEC Grande Ecole	B	35% du hors-quota
0783054W	Egalité des chances	Dérogatoire sur A*	26%

*A prélever sur la catégorie A du Hors Quota pour nous aider au maximum.

Pour toute information sur la taxe d'apprentissage et sur HEC Paris, vous pouvez joindre l'équipe Partenariats Entreprises : **Sophie Bricage** - bricage@hec.fr – **07 88 56 60 68** ou **Samantha Sadoun** – sadoun@hec.fr – **01 39 67 71 63**



BORDEREAU DE VERSEMENT 2017 TAXE D'APPRENTISSAGE 

Le montant de votre versement affecté à HEC Paris

Catégorie B Catégorie A liste dérogatoire, Egalité des chances

Société

SIRET [] Effectif

Nom de l'OCTA (de votre choix)

Responsable taxe et/ou personne à remercier :

Nom Prénom Fonction

📞 [] @

A quel titre versez-vous la taxe d'apprentissage ? Nous vous remercions de cocher une ou plusieurs options

Accueil stagiaires Recruteur de diplômés Fournisseur Parents Partenaire Diplômé autre (précisez)

HEC Paris

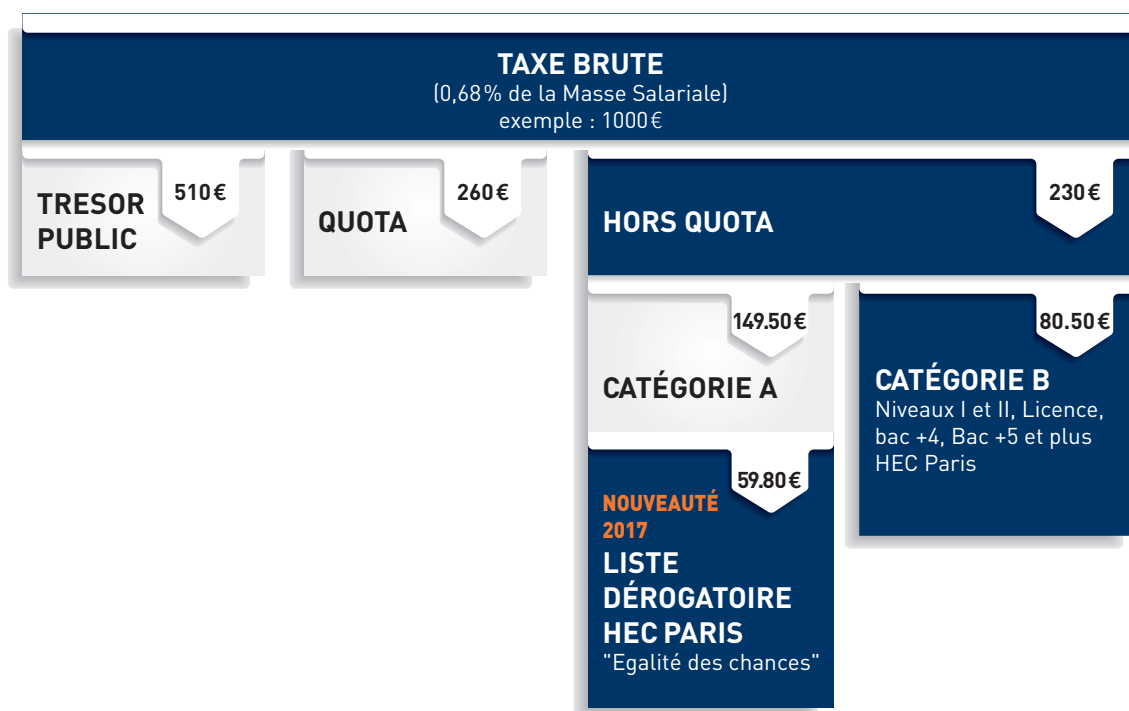
la taxe d'apprentissage en 2017

Le Hors Quota :

- La taxe d'apprentissage est un poste clé de notre budget car elle nous permet de mettre en place pour nos étudiants des outils qui les préparent au marché du travail, les aident à mieux se connaître, à rechercher un emploi, à se mettre en relation avec les entreprises. C'est ainsi la taxe d'apprentissage qui nous a permis d'acquérir du matériel numérique et de pleinement nous engager dans la digitalisation des process administratifs relatifs aux conventions de stage.
- Le développement du programme de l'Egalité des chances, au titre des activités dérogatoires.

Pour offrir à nos étudiants une formation d'excellence, affectez la catégorie B de votre Hors Quota à HEC Paris et la catégorie A sur liste dérogatoire pour l'Egalité des chances.

A titre d'exemple, avec une taxe de 1000€, votre entreprise peut affecter à HEC Paris 80,50€ au titre de la catégorie B du Hors Quota et en complément 59,80€ au titre des versements sur liste dérogatoire qui peuvent être entièrement ponctionnés sur la catégorie A.



Nos habilitations pour le Hors Quota :

HEC Paris : Siret : 817 759 186 000 23 / Code UAI : 078 3054W / Catégorie B

HEC Paris "Egalité des chances" : Siret : 817 759 186 000 23 / Code UAI : 078 3054W / Liste dérogatoire

Votre contact **Samantha Sadoun** en charge de la taxe d'apprentissage – sadoun@hec.fr – **01 39 67 71 63**

